

Annexe : Article prêt à publier

« Le permis de conduire et le certificat d'immatriculation sans bouger de chez soi »

Pour répondre aux attentes des usagers et offrir un service de qualité dans des délais raccourcis, l'État a simplifié les démarches liées au permis de conduire et au certificat d'immatriculation (carte grise). Le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS - www.ants.gouv.fr) propose dès aujourd'hui de nouvelles téléprocédures :

Certificat d'immatriculation :

- demande de duplicata du certificat d'immatriculation en cas de perte, vol (cette démarche nécessitant un passage préalable par la police ou la gendarmerie) ou détérioration ;
- demande de changement d'adresse ou de titulaire du certificat d'immatriculation ;
- déclaration de cession d'un véhicule ;
- mais aussi : obtention d'un certificat de non-gage pour les particuliers, suivi de la production de la carte grise, habilitation et agrément au système d'immatriculation des véhicules pour les professionnels, déclaration de mini-quad et mini-moto non autorisé sur la voie publique.

Permis de conduire :

- demande du permis de conduire ;
- achat du timbre fiscal ;
- suivi de l'état d'avancement de la demande – l'utilisateur reçoit son permis de conduire directement à son domicile !
- et également : inscription au permis de conduire (primo-accédants et extension de catégorie), consultation des résultats du permis de conduire, consultation du solde de points.

Ces démarches ne nécessitent donc plus de déplacement en préfecture et s'effectueront désormais à partir d'une simple connexion Internet, à l'instar des démarches liées à l'état civil (carte d'identité et passeport). Pour accompagner les usagers dans leurs démarches au quotidien, des médiateurs numériques sont présents dans chacune des 15 Maisons de Service au Public (MSAP).

MSAP du Champsaur-Valgaudemar

Antenne de Saint-Bonnet

5 rue des Lagerons
05500 SAINT-BONNET—04 92 50 78 90

Antenne de Saint-Firmin

Le Village
05800 SAINT-FIRMIN – 04 92 55 08 89

Antenne de Saint-Jean-Saint-Nicolas

Chemin de l'Aigle
05260 SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS
04 92 55 97 51

MSAP de Serre-Ponçon

Antenne d'Embrun

Place Dongois
05200 EMBRUN - 04 92 22 27 60 et
04 92 55 26 23

Antenne de Savines

Place de l'Église
05160 SAVINES-LE-LAC - 04 92 20 52 82

MSAP du Pays des Écrins

Antenne de L'Argentière-la-Bessée

12 avenue de Vallouise
05120 L'ARGENTIERE-LA-BESSÉE
04 92 23 06 21 et 04 92 23 04 00

Antenne de Pelvoux

Saint-Antoine
05340 PELVOUX – 04 92 54 05 95

MSAP du Guillestrois

Communauté de Communes du Guillestrois
Queyras
Passage des Écoles
05600 GUILLESTRE - 04 92 45 42 42
et 04 92 45 26 65

MSAP de la Vallée de l'Oule

05150 MONTMORIN - 04 92 66 04 21

05700 SERRES
04 92 67 08 25 et 04 92 67 18 97

MSAP du Queyras

Communauté de Communes Guillestrois –
Queyras
Place Jean Léa
05470 AIGUILLES - 04 92 46 85 23

MSAP du Laragnais

8 A Place de l'Église
05300 LARAGNE-MONTÉGLIN - 04 92 65 26
97 et 04 92 65 24 51

MSAP du Serrois

Rue des Jardins

MSAP de Veynes

42 avenue Jean Jaurès
05400 VEYNES - 04 92 43 84 05 et
04 92 45 42 14

MSAP du Dévoluy

Mairie de Saint-Étienne-en-Dévoluy
05250 Le Dévoluy - 04 62 58 89 38

MSAP La Poste

Bureau Postal
Route Nationale 91
05320 LA GRAVE - 04 76 79 90 38